



BUREAU DU 19 OCTOBRE 2021 **à Saint Côme du Mont (commune de Carentan-les-Marais)**

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

B 2021/09 Finances locales – Décisions budgétaires – Individualisations Plantations – Validation de la liste des bénéficiaires d'une subvention de l'État pour la plantation de haies et lancement des marchés de travaux

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 19 octobre 2021 à la Maison du Parc à Saint-Côme-du-Mont (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 12 octobre 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Jean **ANTOINE**, Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**

Pour les Conseils départementaux

Benoît **FIDELIN**, Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Hervé **MARIE**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche),

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Laurent **HUET** (Saint- Sauveur-Villages), Aurélien **MARION** (Appeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

Malika **CHERRIERE**, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom)

Étaient également présents (Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin) :

Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Denis **LETAN**, Jean-Baptiste **WETTON**, François **STREIFF**, Jean-François **ELDER**

Soit un quorum de 20 membres sur 23.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2021/09 Finances locales – Décisions budgétaires – Individualisations Plantations – Validation de la liste des bénéficiaires d'une subvention de l'État pour la plantation de haies et lancement des marchés de travaux

Contexte

La mission « bocage » du Parc s'inscrit dans la politique du Département de la Manche et en partenariat avec les Communautés de Communes de la Côte Ouest et Centre Manche et de la Baie du Cotentin. Ces collectivités co-financent, avec des fonds Leader, le poste du technicien. Le Département de la Manche finance également les projets de plantations. Les dossiers sont préparés par le technicien pour être soumis au vote du Département, qui verse directement la subvention au bénéficiaire. Le Parc organise et suit les travaux.

Les appels à projets de la Région et de l'État

En 2020 le Parc a répondu à l'appel à projet « Trames Vertes et Bleues » s'appuyant sur des aides FEADER proposé par le Conseil régional de Normandie. 8 km de haies bocagères ont été replantés au travers de cette opération.

Dans le cadre du plan de relance, les services de l'État ont lancé des appels à projet « plantons des haies ». Le Parc a répondu aux deux appels à projet en avril 2021 et septembre 2021.

Rappel sur les modalités d'attribution des aides de la Région et de l'État :

Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et engage les marchés publics afférents.

Les bénéficiaires contribuent à hauteur de 20% du montant T.T.C. Le Parc est attributaire de la subvention de l'État, il émettra ensuite un titre de recette, auprès de chacun des bénéficiaires, pour percevoir les 20 % restant à leur charge.

Les listes des bénéficiaires sont les suivantes :

Plan de Relance «Avril 2021» :

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention plan de relance	Montant du titre de recette à émettre
GAEC du Bastillon : MARION Aurélien (Vice-Président du Parc), MARION Fabienne SZCZUBELEK Natalia	Appeville	Création de haie sur talus (490m), création de haie à plat (170m) et restauration de haie sur talus (175m)	11 213,50 €	8 970,80 €	2 242,70 €
DOUTRESSOLLES Valentin	Saint-Hilaire- Petitville	Création de haie à plat (260m) et restauration de haie sur talus (140m)	5 318,90 €	4 255,12 €	1 063,78 €
GAEC de Martainville : GOSSELIN Bernard et Thomas	Carquebut	Création de haie à plat (445m)	5 171,49 €	4 137,19 €	1 034,30 €
FRIGOT Philippe	Saint Côme du Mont	Création de haie sur talus (105m) et restauration de haie sur talus (190m)	4 773,84 €	3 819,07 €	954,77 €
GAEC de Donville : MINERBE Édouard	Méautis	Création de haie à plat (390m) et haie à plat (105m)	5 067,90 €	4 054,32 €	1 013,58 €
BERNARD Philippe	Blosville	Restauration de haie sur talus (630m)	10 530,81 €	8 424,65 €	2 106,16 €
Montant Total			42 076,44 €	33 661,15 €	8 415,29 €

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20211019-DELIB_B2021_09-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021

Plan de Relance «Septembre 2021» :

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention plan de relance	Montant du titre de recette à émettre
GAEC d'Antain : MAUGER Michel MAUGER Catherine MAUGER Antoine MAUGER Lucie	Saint Côme du Mont, Carentan-les-Marais	Création de haie sur talus (365m) et restauration de haie sur talus (630m)	14 928,50 €	11 942,80 €	2 985,70 €
GAEC du Clos Roset : FOSSEY Arnaud POISSON François	Saint-Georges-de-Bohon	Création de haie sur talus (1605m) et création de haie à plat (230m)	28 331,48 €	22 665,18 €	5 666,30 €
EARL de la Morisserie : FEREY Thierry FEREY Jean-Luc	Auvers	Création de haie sur talus (600m) et création de haie à plat (70m)	10 507,85 €	8 406,28 €	2 101,57 €
CORNIÈRE Patrick	Audouville-la-Hubert	Restauration de haie sur talus (130m) et création de haie sur talus (245m)	6 141,04 €	4 912,83 €	1 228,21 €
GAEC des Bergeries : FLAMBARD Régis POISSON Édouard	Saint Côme du Mont, Carentan-les-Marais	Création de haie sur talus (170m)	2 747,47 €	2 197,98 €	549,49 €
CUQUEMELLE Jean-Paul	Sainte-Mère-Eglise	Création d'une haie à plat (230m)	2 741,41 €	2 193,13 €	548,28 €
VIEL Benoît	Amfreville	Restauration de haie sur talus (370m)	4 411,43 €	3 529,14 €	882,29 €
GAEC des Lions d'Or : BRUNET Julien LEPETIT Élodie	Gorges	Création de haie sur talus (160m) et création de haie à plat (270m)	5 606,51 €	4 485,21 €	1 121,30 €
Montant total			75 415,69 €	60 332,55 €	15 083,14 €

L'ensemble de ces projets représente 5 075 mètres linéaire de haies.

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

- VALIDE la liste des candidats à la plantation ci-dessus ;
- LANCE le marché pour réaliser les travaux de la deuxième tranche (septembre 2021) ;
- SOLLICITE les subventions auprès de l'État ;
- RECOUVRE le reste à charge auprès des bénéficiaires ;
- SIGNE tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

NB : Aurélien MARION faisant partie des bénéficiaires ne participe pas au vote.

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 8 novembre 2021
Françoise LEROSIGNOL
Présidente du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN**
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour information :

Le programme proposé au vote du Département de la Manche, pour cet hiver 2021/2022, est le suivant :

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	Descriptif des travaux	Montant total des travaux T.T.C.	Montant de la subvention CD 50	Montant du titre de recette à émettre
VILLAND David	Saint Côme du Mont	Haie à plat (150m), haie sur talus (300m), restauration de haie (75m). Agroforesterie (85 arbres)	3 266,52 €	5 525,00 €	0,00 €
LEMONNIER Gilles	Saint-Pellerin	Haie sur talus (180m)	2401,48 €	1 980,00 €	0,00 €
GAEC Village de Rohard : MAZURIER Marie-Laure MAZURIER Franck DANGUY Edouard	Marchésieux	Haie à plat (275m), haie sur talus (135m) / Agroforesterie (149 arbres).	6 830,02 €	3 976,50 €	0,00 €
DUFOUR Thierry	Blosville	Restauration de haie sur talus 300m (plante en propre)	3 690,08 €	3 300,00 €	0,00 €
SCI des 6 chemins (un agent du Parc dans les sociétaires)	Méautis	Restauration de haie sur talus (95m), haie à plat (60m)	1 660,80 €	1 118,00 €	0,00 €
GAEC de Martainville : GOSSELIN Bernard et Thomas	Carquebut	Restauration de haie sur talus (100m) / Agroforesterie (85 arbres)	3 266,52 €	2 035,00 €	0,00 €
LAUDESCHER Jean-Marc	Hiesville	Haie sur talus (510m), Agroforesterie (24 arbres)	8 638,74 €	5 364,00 €	0,00 €
VAN LOHUIZEN Nathalie	Saint-Martin-d'Aubigny	Haies sur talus (490m), restauration de haie sur talus (105m) / Agroforesterie (35 arbres)	10 258,15 €	6 930,00 €	0,00 €
DESMEULES Pierrick	Tribehou	Haie sur talus (370m)	5 706,69 €	3 700,00 €	0,00 €
LECONTE Marie-Pierre	Marchésieux	Haie sur talus (655m)	10 464,42 €	6 550,00 €	0,00 €
GAEC de La Vasselière : JEANSON Nicolas LEBOULANGER Philippe	Feugères	Haie sur talus (190m)	3 051,09 €	2 090,00 €	0,00 €
EARL Jakoval : ELIARD Jacques-Olivier et LALLEMAND Valérie	Saint-Germain-sur-Sèves	Création de haie à plat (250m) et restauration de haie sur talus (200m)	5 185,68 €	2 975,00 €	0,00 €
ONFROY Nicolas	Sainte Marie du Mont	Haies sur talus (90m), restauration de haie sur talus (215m)	3 848,52 €	3 355,00 €	0,00 €
LEVAVASSEUR Jean	Saint-Germain-sur-Sèves	Restauration de haie sur talus (235m)	3 848,52 €	2 585,00 €	0,00 €
LECONTE Valentin	Ravenoville	Agroforesterie (68 arbres)	1 363,50 €	748,00 €	0,00 €
GAEC des Normandistes : CALAIS Maxence CALAIS Émilie	Marchésieux	Restauration de haie sur talus (365m)	5 828,22 €	4 015,00 €	0,00 €
Montant total			79 434,34 €	56 996,50€	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20211019-DELIB_B2021_09-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021